



Communiqué de presse, le 13 octobre 2017

Résultats de l'enquête nationale sur les réseaux de chaleur et de froid

Les réseaux de chaleur et de froid confirment leur contribution à la transition énergétique, mais leur développement est menacé par la diminution du Fonds Chaleur en 2017

La chaleur est le premier usage de l'énergie en France. La loi de transition énergétique et la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) ont confirmé le rôle prioritaire des réseaux de chaleur pour mobiliser les énergies renouvelables et valoriser les énergies récupérables. **Les chiffres de l'enquête¹ sur les données 2016, réalisée comme chaque année par le SNCU pour le compte du SDES² en partenariat avec AMORCE, confirment la contribution des réseaux de chaleur à la transition énergétique.**

Le Fonds chaleur : un dispositif de soutien incontournable et pourtant fragilisé

Les résultats de l'enquête démontrent le réel engagement environnemental des collectivités et de leurs opérateurs ; engagement qui est pourtant entaché par l'effondrement du dispositif de soutien, le Fonds chaleur. Les grandes lignes du projet de loi de finances 2018 remettent en cause cette enveloppe budgétaire et prévoient de réduire ce dispositif de soutien déjà largement sous-dimensionné.

La réduction du Fonds chaleur au lieu de son doublement annoncé par le Président de la République, les décalages de trésorerie de l'ADEME, la complexification des systèmes d'aides, ont comme conséquence, dès cette année, une baisse du volume de projets à court terme. Il y a urgence à rétablir la priorité et à allouer les moyens nécessaires à la mobilisation des énergies locales par les réseaux de chaleur, seul moyen d'accélérer la transition énergétique.

Les collectivités et les opérateurs demandent donc en urgence la réaffectation des priorités sur le Fonds chaleur, indispensable à l'atteinte des objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique.

Des inquiétudes sur l'avenir et l'atteinte des objectifs

Les acteurs du secteur alertent sur le portefeuille de projets en cours dont le rythme de croissance ne permettra pas d'atteindre l'objectif fixé en 2023 par la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Les résultats montrent une progression constante du verdissement des réseaux en grande partie due aux réseaux existants. Pourtant il apparaît très clairement que les efforts doivent s'intensifier sur la création de nouvelles opérations pour rester sur cette dynamique. Les premières tendances sur le prix de la chaleur confirment la compétitivité globale des réseaux de chaleur par rapport aux autres modes de chauffage. Toutefois, alors que depuis plusieurs années les réseaux vertueux utilisant plus de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération étaient les plus compétitifs, leurs tarifs sont cette année à un niveau comparable à celui des réseaux utilisant majoritairement des énergies fossiles, ce qui atteste encore de la nécessité de renforcer les dispositifs de soutien.

¹ L'enquête nationale sur les réseaux de chaleur et de froid est réalisée chaque année par le Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine (SNCU), pour le compte Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire.

² Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire

Dans ce contexte :

- le doublement du Fonds chaleur est une nécessité immédiate pour conserver cette tendance et soutenir l'émergence de nouvelles opérations indispensables au respect des engagements français ;
- il est aussi nécessaire de clarifier les dispositifs d'accompagnement tels que les certificats verts, les avances remboursables, le CITE afin de préserver les filières de production.

Enquête : des résultats probants en faveur de la transition énergétique

Les réseaux de chaleur contribuent en 2016 à l'accélération de la transition énergétique. En effet, l'enquête démontre :

- la poursuite du verdissement des réseaux puisque leur bouquet énergétique atteint 53% d'énergies renouvelables et de récupération en 2016 (50 % en 2015) ;
- une nouvelle percée de la biomasse (+ 26% entre 2015 et 2016) et un développement de la géothermie (4%) et de la récupération de chaleur industrielle (2%) ;
- une amélioration de la qualité de l'air : en dix ans les réseaux de chaleur ont réduit leur empreinte carbone de 42%.

Les chiffres clés des réseaux de chaleur en 2016

- 5 015 km de réseaux
- 669 réseaux de chaleur enquêtés
- 2,3 millions d'équivalents-logements (contre 2,2 en 2015)
 - Réduction de 42 % de l'empreinte carbone
 - 53 % d'EnR&R dans le mix énergétique
 - 24 643 GWh d'énergie livrée
- 80 % des réseaux fonctionnent grâce aux énergies vertes

A propos du SNCU – Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine - www.sncu.fr

Le SNCU, membre de la FEDENE, est un syndicat professionnel qui regroupe les gestionnaires publics ou privés de réseaux de chaleur et de froid. Ses adhérents ont en charge plus de 90 % de l'activité du secteur. Le SNCU œuvre quotidiennement, en lien avec ses partenaires français et européens, au développement des réseaux de chaleur et de froid vertueux. Il mène depuis les années 1980 des enquêtes nationales annuelles, seule source d'informations techniques du secteur. Ces données contribuent à la promotion des réseaux de chaleur et de froid et mettent en avant leur rôle majeur dans la transition énergétique : en 2016, les énergies renouvelables et de récupération couvrent 53 % de leur mix énergétique.

A propos d'AMORCE – www.amorce.asso.fr

Rassemblant plus de 860 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques Energie-Climat des territoires (maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, production d'énergie décentralisée, distribution d'énergie, planification) et de gestion territoriale des déchets (prévention, collecte, valorisation, traitement des déchets).

Contacts Presse :

Agence Réplique - Isabelle Laville 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03 - ilaville@replique-com.com

Séverine BATY – Responsable Communication FEDENE – sbaty@fedene.fr

Julien BARITAUX - Chargé de mission Relations Publiques AMORCE - jbaritaux@amorce.asso.fr